

Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Réunion du Conseil

Lettre n°177.

Bien cher Albinus,

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 mars. 9 conseillers étaient présents. Avaient donné pouvoir : Mmes Jeanneret à M.Appratti, Verhague à Mme Moulin, Brun à M.Nardelli et MM. Lecomte à M.Galligari et Guiborat à M.Domenget. Mme Péjoan était absente. Le Maire demande que 2 points soient ajoutés à l'ordre du jour : convention de recours à la mission de secrétariat mutualisé de Cœur de Savoie et pouvoir au Maire pour une servitude de passage de canalisations électriques au profit d'Enedis. Le compte-rendu du Conseil du 24/01/2022 est approuvé à l'unanimité. Albinus, une fois encore, la convocation à ce Conseil n'était pas affichée sur les panneaux secondaires comme cela avait été décidé en 2017. Pratiquement toutes les Communes de Cœur de Savoie le font paraître dans notre quotidien et nombreuses indiquent même l'ordre du jour voire le compte-rendu de la séance. Ce qui, bien sûr, n'empêche pas l'affichage car tout le monde n'achète pas le journal.

1-Tarifs communaux 2022 : tu trouveras en annexe l'ensemble des tarifs adoptés à l'unanimité. Pas de changement par rapport à 2021.

2-Tarifs cantine et garderie scolaire : l'ancien tarif date de janvier 2019. Le Maire propose une augmentation de l'ordre de 2% pour la cantine soit une fourchette de prix du repas allant de **2,93€** à **4,53€** en fonction du quotient familial. Mise en application dès le 01/04/2022. Le tarif de la garderie est maintenu à **0,50€** la demi-heure. Accord à l'unanimité.

3-Subventions aux associations 2022 : le Maire propose de retenir le projet établi par la Commission des Finances et la Commission de la Vie Sociale et Associative, soit :

- 200€ : à Donneurs de sang (au lieu de 250€), Prévention routière (au lieu de 150€), FNACA, Comité d'Entente de la Déportation (au lieu de 150€), Souvenir Français, ABC (Arbin Bécanes Club), Montagne Détente Savoie
- 2 500€ à la Coopérative Scolaire et 3 000€ de subvention exceptionnelle pour classe de neige.

A noter que : l'AFM, Alzheimer Savoie, Ligue contre le cancer, Restaurants du Cœur, Comité handisport Savoie et AD PEP 73 n'ont plus de subvention. Soit un total de 6 900€ contre 4 900€ en 2021. Accord à l'unanimité. Mme Moulin n'a pas pris part au vote en sa qualité de membre du bureau d'une association.

4-Création de postes-Emplois saisonniers : comme chaque année, le Maire expose que pour faire face au surcroît de travail, tant aux services techniques que dans les bâtiments communaux durant la période estivale, il y a lieu de créer 4 postes d'emploi saisonnier à raison de 35h/semaine pour la période du 1^{er} juin au 30 novembre 2022. Accord à l'unanimité.

5-Gratuité des salles pour les candidats aux Elections Législatives : le Maire propose de mettre gratuitement à disposition des candidat(e)s aux Elections Législatives de juin prochain les salles communales. Accord à l'unanimité.

6-Taux d'imposition 2022 : le Maire propose de reconduire à l'identique les taux votés en 2021 soit :

- Taxe sur le Foncier Bâti : 24,41% soit un produit attendu de **270 707€**
- Taxe sur le Foncier non Bâti : 78,22% soit un produit attendu de **7 744€**

Accord à l'unanimité.

7- Approbation des Comptes Administratifs 2021 :

- Budget Communal : la section de fonctionnement fait état de dépenses à hauteur de **569 305,83€** pour des recettes de **653 078,21€** soit un résultat positif de **83 772,38€**. La section investissement fait ressortir: des dépenses à hauteur de **159 723,03€** pour **166 081,71€** de recettes soit un résultat positif de clôture de **6 358,68€**.

Compte-tenu des résultats reportés respectifs de **559 935,10€** et **-80 838,20€** le résultat de clôture du Budget Communal 2021 s'établit à **569 227,96€** constitué d'un excédent de **643 707,48€** en fonctionnement et d'un besoin de financement de **74 479,52€** en investissement. Approuvé à l'unanimité. Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2021 soit : **74 479,52€** au compte 1068 en couverture d'autofinancement de la section investissement et **569 227,96€** en excédent reporté ligne 002.

- Budget Eau : en fonctionnement il ressort des dépenses pour **82 540,96€** et des recettes pour **80 973,65€** soit un résultat négatif de **1 567,31€**. En investissement pas de dépenses et **17 020,30€** de recettes soit un résultat de clôture de **17 020,30€**. Le résultat de clôture du Budget Eau 2021, compte-tenu des résultats reportés respectifs de **211 695,77€** et **58 684,20€** s'établit à **285 832,96€**. Ce résultat est affecté comme suit: **210 128,46€** en report fonctionnement compte 002 et **75 704,25€** en report investissement compte 001.

Accord à l'unanimité sur le compte administratif et l'affectation des résultats.

8-Approbation des comptes de gestion 2021-Budget Général et Budget Eau : les comptes de gestion 2021 des services fiscaux sont en tous points conformes à ceux de la Commune. Approuvé à l'unanimité.

9- Budgets 2022 :

- Budget Primitif Général : la section de fonctionnement s'équilibre en recettes/dépenses à **1 486 551€** dont **691 800€** de virement à la section investissement. La section investissement s'équilibre à **885 337€** dont **752 727€** d'immobilisations en cours et corporelles. De quoi s'agit-il ? Pour mémoire (cf. ci-dessus) les investissements 2021 se sont montés à **160 000€**.

- Budget Primitif Eau : les 2 sections s'équilibrent à **301 128€** pour le fonctionnement dont **178 402€** sont virés à la section d'investissement et **260 216€** pour l'investissement..

Accord à l'unanimité sur les 2 budgets. Albinus, au risque de me répéter, impossible d'avoir une vision concrète des finances de la Commune avec une présentation aussi restreinte.

Accord à l'unanimité du Conseil sur les 2 budgets.

10- Convention de recours à la mission de secrétariat mutualisé de Cœur de Savoie : par délibération en date du 25/03/2021 Cœur de Savoie a créé un poste de secrétaire de mairie mutualisé afin de venir en aide aux territoires qui en font la demande. Cette création complète les actions menées par le Centre de Gestion de la Savoie. Afin de pouvoir, si besoin, bénéficier de ce service il y a lieu de signer une convention avec Cœur de Savoie. Sachant que la Commune ne prend

aucun engagement d'utilisation et que la rémunération du service est facturée 250€/jour tout compris (salaire, congés, frais de déplacement...). Accord à l'unanimité pour signer la convention

11- Servitude de passage de canalisations électriques au profit d'ENEDIS : une convention a été signée par le Maire le 30/06/2021. Il résulte de celle-ci que la Sté ENEDIS bénéficie d'une servitude de passage de canalisations électriques sur les parcelles cadastrées AI 117 et 150 moyennant une indemnité de **76€**. Il est prévu, pour des raisons de commodités, une réitération par acte notarié. Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 20h15.

Albinus, comme chaque année la présentation qui est faite des finances de la Commune ne permet pas, alors que les montants en cause sont importants et qu'il s'agit de Notre Argent, d'avoir une vision claire des finances de la Commune. C'est à la fois dommage et triste. J'espère, comme par le passé, pouvoir t'apporter des éléments plus complets et plus concrets.

A bientôt,

Ton ami Nicolas

Avril 2022

Annexe lettre N°177 : TARIFS COMMUNAUX 2022

<u>Location de salles :</u>	Habitants Commune	Extérieurs
Cauton	1 000€	1 000€
Cauton percolateur (associations Arbin)	100€	sans objet
Cauton sono (associations Arbin)	100€	sans objet
Salle des fêtes (1 jour)	200€	450€
Salle des fêtes (2 j)	300€	650€
Salle Mérande (1 jour)	70€	220€
Salle Mérande (2 j)	100€	320€
Location vaisselle	30€	30€
Nettoyage salle	30€/h	30€/h
Associations Arbin	Gratuit	
<u>Cimetière :</u>		
Columbarium (case)	1 830€	
Petit caveau	3 050€	
Grand caveau	3 400€	
Concession (petite)	330€	
Concession (grande)	640€	
<u>Location de jardins :</u>	15€ la parcelle	
<u>Eau :</u>		
Prix de l'eau au m3 :	1€	
Abonnement de base :	54€/an	
Location compteur :	9€/an	